

Rapport sur compte administratif

Présenté par Patrice Bessac
Président de l'EPT Est Ensemble
et Samia Sehouane
Vice-présidente déléguée aux finances,
aux ressources humaines et à l'administration générale.

2021



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Sommaire

I. PRESENTATION GENERALE DE L'EXERCICE 2021	3
A. Les grands équilibres budgétaires dégradés sont marqués par les conséquences de la crise sanitaire	3
1. Le budget principal.....	3
2. Le budget annexe d'assainissement.....	5
3. Le budget annexe des projets d'aménagement.....	7
4. Le budget annexe de l'eau potable	9
B. Les taux d'exécution sont contrastés	9
1. Le budget principal.....	10
2. Le budget annexe d'assainissement.....	12
3. Le budget annexe des projets d'aménagement.....	14
C. La situation financière de 2021 s'est améliorée par rapport à celle de 2020	16
II. LE BUDGET PRINCIPAL	20
A. La section de fonctionnement subit une lente érosion de son épargne brute depuis 2017	20
1. Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont de nouveau dynamiques.....	20
2. Les dépenses réelles connaissent une évolution inférieure aux recettes réelles de la section de fonctionnement	21
B. La section d'investissement s'est mieux exécutée en 2021 qu'en 2020	22
1. Les recettes d'investissement sont ajustées aux dépenses d'investissement par l'évaluation de l'emprunt à contracter en fin d'année.....	22
2. Les dépenses réelles d'investissement ont été moins bien exécutées en 2021	22
III. LE BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT	24
A. La section de fonctionnement est maîtrisée	24
1. Les recettes d'exploitation progressent en 2021	24
2. Les dépenses d'exploitation sont maîtrisées, avec une diminution accentuée sur 2021	25
B. La section d'investissement est relativement bien consommée	26
1. Les recettes d'investissement augmentent fortement par rapport à 2021.....	26
2. Les dépenses d'investissement baissent légèrement en 2021	27
IV. LE BUDGET ANNEXE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT	28
A. Le fonctionnement	28
1. Les recettes de fonctionnement.....	28
2. Les dépenses de fonctionnement	28
B. L'investissement	29
1. Les recettes d'investissement	29
2. Les dépenses d'investissement.....	30
IV. DETTE ET GESTION DE TRESORERIE	31
A. La dette propre d'Est ensemble est faible et ses prêteurs sont diversifiés	31
3. La composition de l'encours de dette (risque, nature, prêteurs)	31
4. Le profil d'extinction de la dette.....	33
B. La gestion de trésorerie est dynamique	33

I. PRESENTATION GENERALE DE L'EXERCICE 2021

A. Les grands équilibres budgétaires dégradés sont marqués par les conséquences de la crise sanitaire

1. Le budget principal

Au terme de l'exercice 2021, l'exécution budgétaire sur le budget principal permet de dégager les équilibres suivants :

- **Section de fonctionnement : excédent de fonctionnement 2021 de 16,67 M€**

Le montant des recettes de fonctionnement atteint 275,68 M€ (dont 274,30 M€ de recettes réelles de fonctionnement) et celui des dépenses 269,15 M€ (dont 260,86 M€ de dépenses réelles).

Sur les opérations de l'exercice, la section de fonctionnement présente donc un résultat positif de 6,53 M€.

En intégrant l'excédent de fonctionnement reporté 2021 (10,15 M€), l'excédent de fonctionnement s'élève donc au terme de l'exercice 2021 à 16,67 M€.

- **Section d'investissement : déficit d'investissement 2021 de 12,35 M€**

En 2021, le montant total des recettes d'investissement atteint 60,70 M€ hors excédent de fonctionnement capitalisé (dont 40,69 M€ de recettes réelles). Les dépenses d'investissement se sont élevées quant à elles à 72,79 M€ (dont 68,65 M€ de dépenses réelles). Sur les opérations 2021, la section d'investissement présente donc un solde déficitaire de 12,35 M€.

En intégrant les reports 2021 (0,53 M€ de déficit d'investissement reporté et 8,45 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé), le solde d'exécution de la section d'investissement 2021 reste nettement déficitaire et s'élève à 8,98 M€.

Le déficit des restes à réaliser (RAR) 2021 (3,37 M€) accentue le besoin de financement, qui s'élève à 12,35 M€.

- **Synthèse**

Les opérations de 2021 en fonctionnement et en investissement ont été excédentaires de 6,25 M€, ce qui a permis d'accroître le fonds de roulement de l'établissement passant de 13,26 M€ à 19,51 M€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	CA 2020	CA 2021	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution
011- CHARGES DE GESTION COURANTE	57 010 799,60	60 129 579,74	97,9%	5,47%
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	56 352 064,90	57 147 839,68	99,8%	1,41%
014- ATTENUATION DE PRODUITS	129 827 392,00	131 742 989,00	100,0%	1,48%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 102 826,65	10 704 850,86	97,3%	-29,12%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	258 293 083,15	259 725 259,28	99,4%	0,55%
66- CHARGES FINANCIERES	1 012 216,50	1 015 300,62	95,0%	0,30%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	135 724,31	123 166,00	46,9%	-9,25%
68- DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	-	-	-	-
022- DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	259 441 023,96	260 863 725,90	99,3%	0,55%
<i>023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		-		
<i>042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)</i>	<i>7 503 653,36</i>	<i>8 273 280,56</i>	<i>100,0%</i>	<i>30,37%</i>
<i>043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES</i>		<i>16 410,89</i>		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 503 653,36	8 289 691,45	37,8%	30,63%
TOTAL	266 944 677,32	269 153 417,35	94,5%	3,47%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	CA 2020	CA 2021	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	252 067,98	428 084,62	71,3%	69,83%
70 - PRODUITS DES SERVICES	3 169 477,27	4 079 259,53	116,4%	28,70%
73 - IMPÔTS ET TAXES	128 851 467,00	129 358 986,00	100,8%	0,39%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS - SUBVENTIONS	132 641 581,28	137 926 629,06	99,7%	3,98%
75 - AUTRES PRODUITS	377 441,82	370 166,05	78,0%	-1,93%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	265 292 035,35	272 163 125,26	100,3%	2,59%
76 - PRODUITS FINANCIERS	209 921,89	209 921,89	100,0%	0,00%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 637 703,76	1 927 798,54	130,1%	17,71%
78 - PROVISIONS	-	-	-	-
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	267 139 661,00	274 300 845,69	100,5%	2,68%
<i>042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)</i>	<i>652 686,30</i>	<i>1 364 398,66</i>	<i>88,1%</i>	<i>109,04%</i>
<i>043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES</i>		<i>16 410,89</i>		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	652 686,30	1 380 809,55	88,2%	111,56%
TOTAL	267 792 347,30	275 681 655,24	100,4%	2,95%

	DEPENSES
OPERATIONS DE L'EXERCICE 2021	269 153 417,35
R002 RESULTAT 2020 REPORTE	
RESULTAT DE L'EXERCICE (R002)	269 153 417,35

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	CA 2020	CA 2021	RAR 2021	% EXEC.
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 857 119,87	2 515 565,34	411 533,61	58,4%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5 356 501,10	4 484 787,90	-	90,3%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 747 103,22	8 345 099,06	3 449 768,27	62,1%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	32 089 893,78	40 967 938,61	-	89,8%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	500 000,00	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	46 550 617,97	56 313 390,91	3 861 301,88	82,4%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 866 622,98	11 872 716,50	-	99,5%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.	788 125,00	458 975,00	28 125,00	100%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	350 000,00	-	-	-
020 - DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	7 004 747,98	12 331 691,50	28 125,00	99,6%
45x1 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	53 555 365,95	68 645 082,41	3 889 426,88	85,1%
<i>040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</i>	<i>652 686,30</i>	<i>1 505 592,15</i>		<i>97,2%</i>
<i>041 - OPERATIONS PATRIMONIALES</i>	<i>144 304,70</i>	<i>2 642 269,31</i>		<i>101,6%</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	796 991,00	4 147 861,46		100,0%
TOTAL	54 352 356,95	72 792 943,87	3 889 426,88	85,8%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	CA 2020	CA 2021	RAR 2021	% EXEC.
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	9 904 686,91	19 753 875,27	276 295,31	89,5%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 440,00	4 320,00	-	100,0%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	-	-	-	-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	239 403,00	0,0%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	166 657,92	1 112 500,00	-	70,8%
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	10 072 784,83	20 870 695,27	515 698,31	87,4%
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 828 896,73	21 198 118,56	-	114,2%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	22 021 915,32	19 388 839,35	-	73,6%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.	-	-	-	-
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	120 000,00	-	-	0,0%
024 - PRODUITS DE CESSION	-	-	-	-
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	29 970 812,05	40 586 957,91		90,3%
45x2 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	-	-	-	-
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	40 043 596,88	61 457 653,18	515 698,31	89,3%
<i>021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>		-	-	
<i>040 - OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</i>	<i>7 503 653,36</i>	<i>8 273 280,56</i>		<i>100,0%</i>
<i>041 - OPERATIONS PATRIMONIALES</i>	<i>223300,4</i>	<i>2 534 910,08</i>		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 726 953,76	10 808 190,64		44,1%
TOTAL	47 770 550,64	72 265 843,82	515 698,31	77,5%

	DEPENSES
OPERATIONS DE L'EXERCICE 2021	72 792 943,87
RESULTAT D'EXECUTION REPORTE 2020	8 451 979,79
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	81 244 923,66
RESTES A REALISER 2021	3 889 426,88
BESOIN DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT	85 134 350,54

2. Le budget annexe d'assainissement

Les principaux équilibres du budget annexe assainissement sont les suivants au terme de l'exercice 2021 :

- **Section de d'exploitation : excédent de fonctionnement 2021 de 7,81 M€**

Le montant des recettes de fonctionnement a atteint 12,72 M€ en 2021 (dont 12,28 M€ de recettes réelles d'exploitation) et celui des dépenses 6,51 M€ (dont 3,94 M€ de dépenses réelles d'exploitation). Sur l'exercice, la section d'exploitation présente donc un résultat positif de 4,16 M€.

En intégrant les résultats antérieurs (1,32 M€), le résultat s'élève à 7,81 M€.

- **Section d'investissement : déficit global d'investissement 2021 de 2,077 M€**

Le montant total des recettes d'investissement des opérations 2021 atteint 9,15 M€ (dont 8,87 M€ de recettes réelles intégrant 1,35 M€ d'emprunts) et celui des dépenses d'investissement 11,91 M€ (dont 9,34 M€ de dépenses réelles). La section d'investissement présente donc un résultat excédentaire de 2,76 M€.

En intégrant le déficit d'investissement reporté de 2021 (5,018 M€) et l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2021 (4,84 M€), le solde d'exécution de la section d'investissement 2021 s'élève à - 2.255 M€.

Le solde positif des RAR 2021 (0,18 M€) permet d'atténuer légèrement le besoin de financement de la section d'investissement, qui s'élève à 2,077 M€.

- **Synthèse**

Les opérations de 2021 en fonctionnement et en investissement ont été excédentaires de 8,82 M€. Cette situation a permis d'accroître de fonds de roulement de l'établissement, au titre de son budget annexe d'assainissement, passant de 1,14 M€ à 9.96 M€.

3. Le budget annexe des projets d'aménagement

Au terme de l'exercice 2021, l'exécution budgétaire sur le budget annexe projets d'aménagement permet de dégager les équilibres suivants :

- **Section de fonctionnement : un excédent de fonctionnement à hauteur de 0,255 M€.**

Sur 2021, le montant total des recettes de fonctionnement atteint 7,106 M€ (dont 5,828 M€ de recettes réelles) et celui des dépenses de fonctionnement 6,818 M€ (dont 0,304 M€ de dépenses réelles).

La section de fonctionnement du budget annexe des projets d'aménagement présente donc un résultat excédentaire à hauteur de 0,255 M€.

- **Section d'investissement : un déficit d'investissement de 8,44 M€**

Les recettes d'investissement se sont élevées en 2021 à 15,91 M€ (dont 9,397 M€ de recettes réelles intégrant 6,50 M€ d'emprunts). Les dépenses d'investissement ont atteint quant à elles 14,50 M€ (dont 13,320 M€ de dépenses réelles). La section d'investissement présente donc un résultat excédentaire de 1,412 M€ sur les opérations 2021.

En intégrant l'excédent d'investissement reporté de 2021 (0,230 M€), le solde d'exécution de la section d'investissement 2021 s'élève à 1,643 M€.

Le solde déficitaire des RAR 2021 (10,084 M€) crée un déficit d'investissement, qui s'élève à 8,44 M€.

- **Synthèse**

Le solde global de l'exercice 2021 est excédentaire de 1,70 M€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE DES PROJETS D'AMENAGEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	CA 2020	BP 2021	Ajustements DM 2021	BUDGETÉ 2021	CA 2021	% EXEC.
011- CHARGES DE GESTION COURANTE	3 240,00	5 000,00		5 000,00	-	0,0%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	3 240,00	5 000,00	-	5 000,00	-	0,0%
66- CHARGES FINANCIERES	324 688,98	335 200,00	-20 000,00	315 200,00	304 674,73	96,7%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	327 928,98	340 200,00	-20 000,00	320 200,00	304 674,73	95,2%
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)	8 759 294,44	5 093 659,00	- 194 433,00	4 899 226,00	6 513 811,00	133,0%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8 759 294,44	5 093 659,00	- 194 433,00	4 899 226,00	6 513 811,00	133,0%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 087 223,42	5 433 859,00	-214 433,00	5 219 426,00	6 818 485,73	130,6%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	TOTAL CA 2020	BP 2021	Ajustements DM 2021	BUDGETÉ 2021	CA 2021	% EXEC.
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS - SUBVENTIONS	8 071 773,53	4 189 333,00	- 114 922,11	4 074 410,89	4 065 946,28	99,8%
75 - AUTRES PRODUITS	-	-	-	-	5 838,00	-
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	8 071 773,53	4 189 333,00	- 114 922,11	4 074 410,89	4 071 784,28	99,9%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS (APUREMENT)	-	-	-	-	1 856 445,59	-
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 071 773,53	4 189 333,00	- 114 922,11	4 074 410,89	5 928 229,87	145,5%
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)	982 672,00	1 244 526,00	- 66 733,00	1 177 793,00	1 177 792,75	100,0%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	982 672,00	1 244 526,00	- 66 733,00	1 177 793,00	1 177 792,75	100,0%
TOTAL	9 054 445,53	5 433 859,00	- 181 655,11	5 252 203,89	7 106 022,62	135,3%

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
OPERATIONS DE L'EXERCICE 2021	6 818 485,73	7 106 022,62	287 536,89
R002 EXCEDENT REPORTE DE 2020	32 777,89	-	-32 777,89
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 851 263,62	7 106 022,62	254 759,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	CA 2020	BP 2021 + RAR 2020	Ajustements DM 2021	BUDGETÉ 2021	CA 2021	% EXEC.
Opérations d'équipement	10 160 639,74	5 223 388,00	- 1 924 652,59	3 298 735,41	3 012 996,31	91,3%
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	10 160 639,74	5 223 388,00	- 1 924 652,59	3 298 735,41	3 012 996,31	91,3%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		8 381 990,00	- 728 383,00	7 653 607,00	7 663 606,04	100,0%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			51 269,28	51 269,28	25 634,64	50,0%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 496 897,34	2 660 000,00	-	2 660 000,00	2 628 147,40	99,2%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		535 980,00	-	535 980,00	-	0,0%
020 - DEPENSES IMPREVUES			1 368 278,43	1 368 278,43	-	0
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	2 496 897,34	11 567 970,00	691 164,71	12 259 134,71	10 307 388,08	84,1%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 160 639,74	16 791 358,00	- 1 233 487,88	15 557 870,12	13 320 384,39	85,6%
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	982 672,00	1 244 526,00	- 66 733,00	1 177 793,00	1 177 792,75	100,0%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	982 672,00	1 244 526,00	- 66 733,00	1 177 793,00	1 177 792,75	100,0%
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	10 160 639,74	18 035 884,00	- 1 300 220,88	16 735 663,12	14 498 177,14	86,6%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	CA 2020	BP 2021 + RAR 2020	Ajustements DM 2021	BUDGETÉ 2021	CA 2021	RAR 2021	% EXEC.
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 584 523,89	2 964 006,00	210 142,20	3 174 148,20	2 820 595,00	-	88,9%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000 000,00	7 078 219,00	- 578 219,00	6 500 000,00	6 500 000,00	-	100,0%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 766,40	-	-	-	-	-	-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 534 129,24	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	5 120 419,53	10 042 225,00	- 368 076,80	9 674 148,20	9 320 595,00	-	96,3%
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-	-	-	-	-	-
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-	-	-	-	-
27 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	76 500,00	-	76 500,00	76 500,00	76 500,00	100,0%
024 - PRODUITS DE CESSION	-	2 900 000,00	- 1 045 035,00	1 854 965,00	-	-	0,0%
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	-	2 900 000,00	- 968 535,00	1 931 465,00	76 500,00	76 500,00	4,0%
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 120 419,53	12 942 225,00	- 1 336 611,80	11 605 613,20	9 397 095,00	76 500,00	81,0%
040 - OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 759 294,44	5 093 659,00	- 194 433,00	4 899 226,00	6 513 811,00	-	133,0%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	8 759 294,44	5 093 659,00	- 194 433,00	4 899 226,00	6 513 811,00	-	1,33
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	13 879 713,97	18 035 884,00	- 1 531 044,80	16 504 839,20	15 910 906,00	76 500,00	0,96

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
OPERATIONS DE L'EXERCICE 2021	14 498 177,14	15 910 906,00	1 412 728,86
RESULTAT D'EXECUTION REPORTE DE 2020	0,00	230 823,92	230 823,92
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2021	14 498 177,14	16 141 729,92	1 643 552,78
RESTES A REALISER 2021	10 160 639,74	76 500,00	-10 084 139,74
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	24 658 816,88	16 218 229,92	- 8 440 586,96

4. Le budget annexe de l'eau potable

L'année 2021 constitue la première année de mise en œuvre du budget annexe de l'eau potable, cette année se caractérise par un très faible taux d'exécution pour ce qui relève des dépenses de fonctionnement avec 2.5 % et un taux d'exécution des recettes réelles de fonctionnement de 121.1 %. Le résultat de l'exercice s'élève à 7.3 M€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	BP 2021	CA 2021	% EXEC.
011- CHARGES DE GESTION COURANTE	6 166 696,73	152 943,00	2,5%
022 - DEPENSES IMPREVUES	16 417,13		
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 183 113,86	152 943,00	2,5%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE - LIBELLE	BP 2021	CA 2021	% EXEC.
70 - PRODUITS DES SERVICES	6 183 113,86	7 485 610,00	121,1%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 183 113,86	7 485 610,00	121,1%

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
OPERATIONS DE L'EXERCICE 2021	152 943,00	7 485 610,00	7 332 667,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	152 943,00	7 485 610,00	7 332 667,00

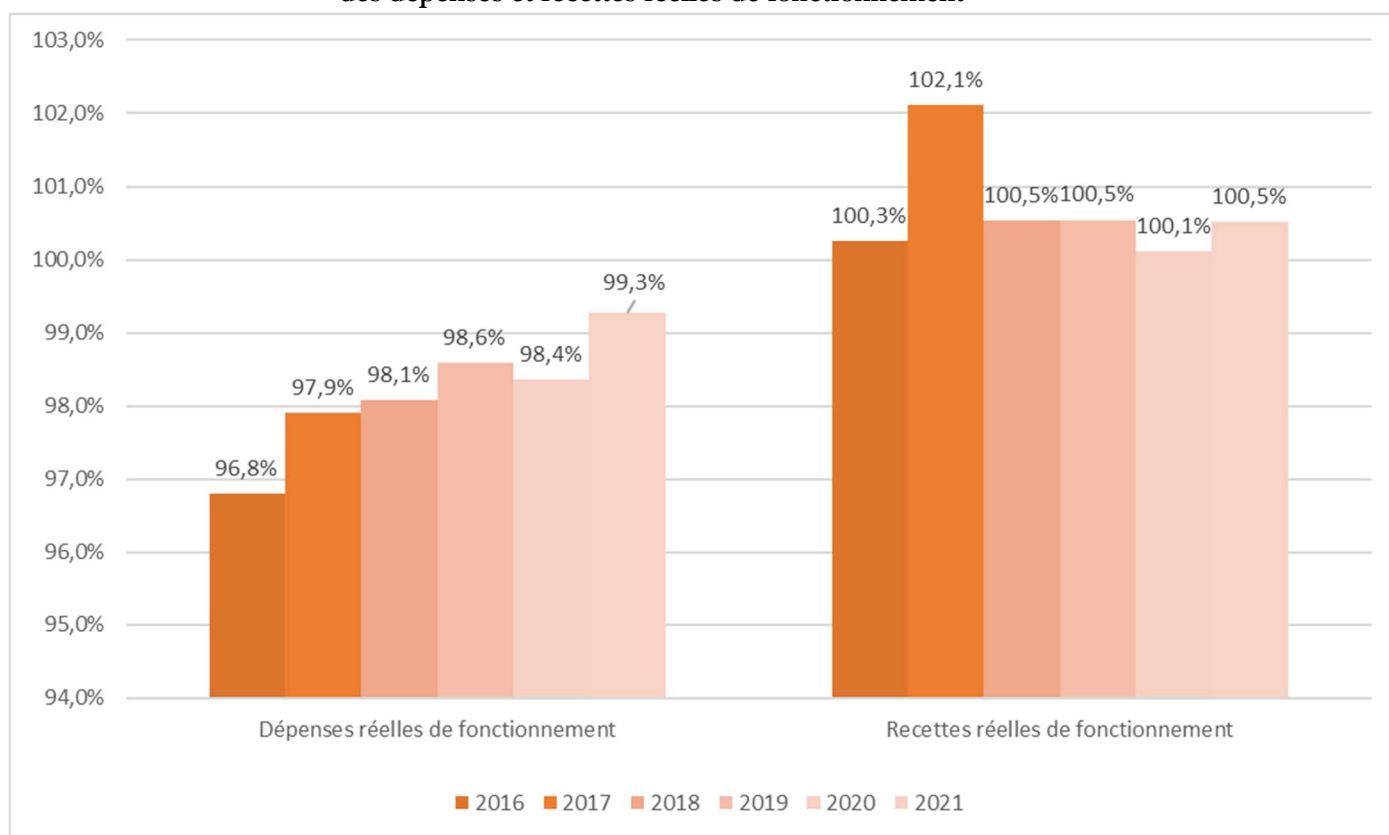
B. Les taux d'exécution sont contrastés.

Les taux d'exécution sont établis sur la base des dépenses et des recettes réelles retraitées :

- des lignes budgétaires de reprise du résultat (comptes 001, 002 et 1068),
- des dépenses imprévues,
- des opérations afférentes à l'option de tirage sur une ligne de trésorerie toujours équilibrées en dépenses et en recettes (nature 16449),
- des flux de participation du budget principal vers les budgets annexes (neutralisation de la dépense sur le budget principal et de la recette sur le budget annexe concerné),
- du montant de l'emprunt dit d'équilibre.

1. Le budget principal

Evolution des taux d'exécution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement



Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement enregistre une hausse de près d'un point (99.3 % en 2021 contre 98.4 % en 2020).

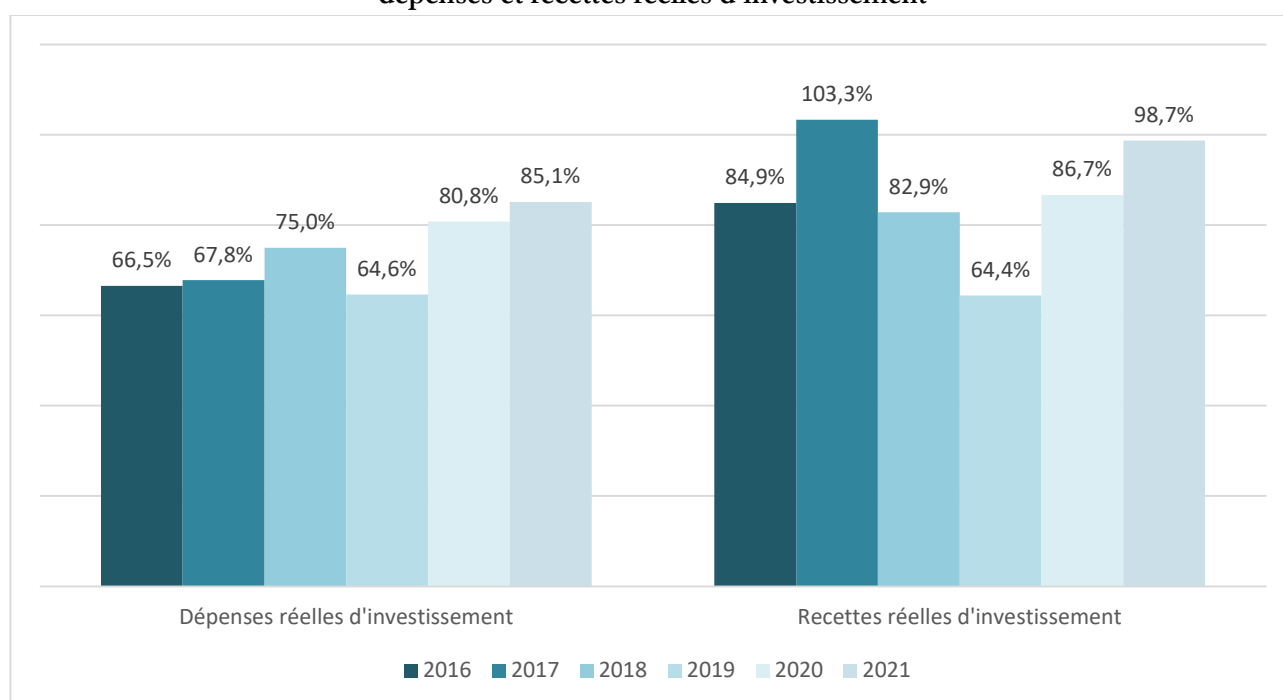
La collectivité présente ainsi son meilleur taux d'exécution depuis sa création, en 2016 :

- Le taux de réalisation des charges à caractère général en 2021 s'améliore passant de 97.19% pour 2020 à 99.87% en 2021, toutefois, ce taux recouvre quelques disparités, puisque les dépenses relatives à la prévention et à la valorisation des déchets sont « sur-exécutées » en 2021, passant de 99.41 % en 2020 à 103.18 % en 2021.
- Le chapitre 012 consacré aux ressources humaines est exécuté à 100,26%. Le niveau d'exécution est en augmentation de 2 points par rapport à 2020 (97,87%).

Le taux d'exécution des recettes de fonctionnement reste encore supérieur aux 100% avec 100.5%, depuis 2016, le taux d'exécution a toujours été supérieur à 100%. Les recettes titrées restent supérieures au montant budgété, ce qui caractérise une certaine prudence, notamment en période de crise sanitaire avec la fermeture d'équipements entraînant des pertes de recettes pour les piscines et les cinémas. Il s'explique notamment par :

- 1,927 M€ de recettes exceptionnelles correspondant notamment à des apurements de rattachements ont été constatés en 2021 (contre 1,64 M€ en 2020) ;
- Le dynamisme des subventions avec +4,8 M€ par rapport aux recettes budgétées lors du BP 2021.

Evolution du taux d'exécution des dépenses et recettes réelles d'investissement

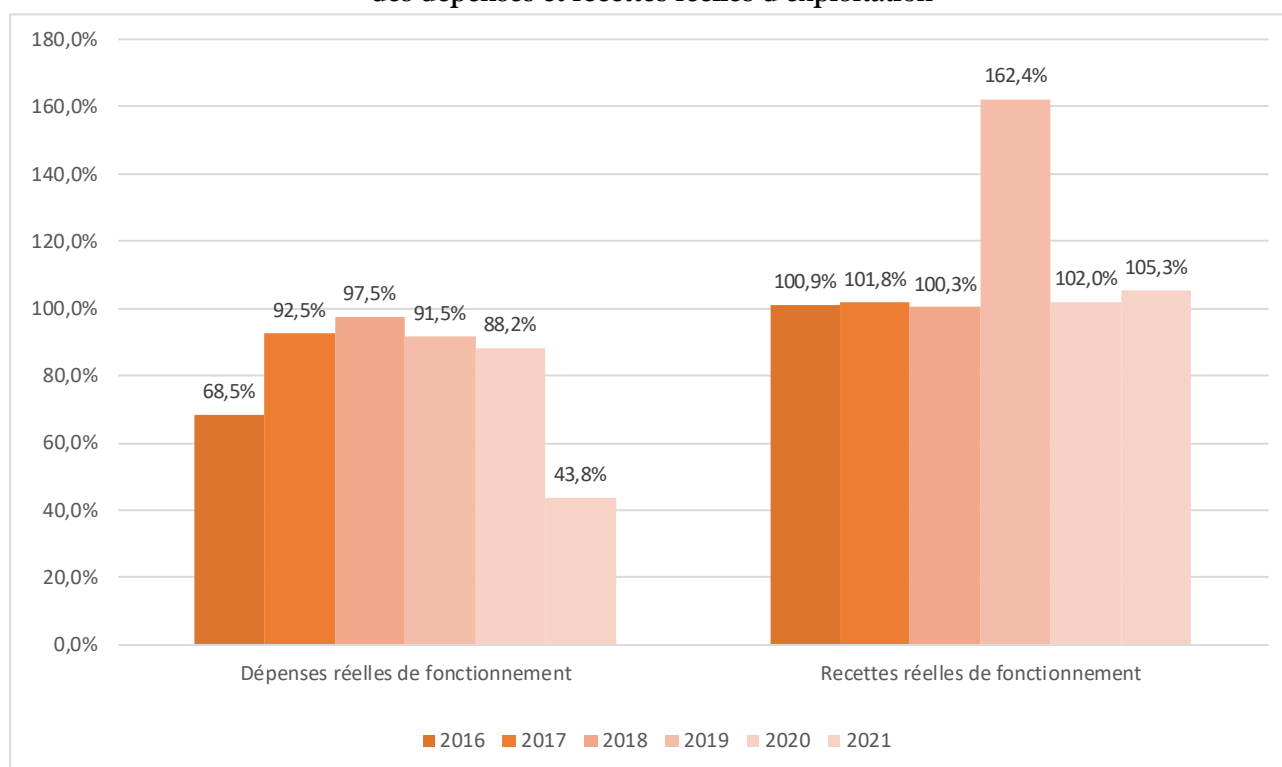


En investissement, le taux de réalisation des dépenses s'améliore encore avec 85.1% en 2021 contre 80.8% en 2020, soit le taux le plus élevé depuis 2016. La sous-consommation de certaines opérations s'explique par certains retards opérationnels mais aussi par les délais inhérents à l'achèvement des opérations qui se traduisent par des reports en N+1 : 3,54 M€ de dépenses d'investissement de l'exercice 2021 sont ainsi reportées en 2022.

Le taux d'exécution des recettes est en augmentation, (98.7% en 2021 contre 86.7% en 2020). Pour rappel, le taux d'exécution des recettes 2017 se porte à un niveau élevé (103,3%) en raison notamment de la perception de subventions en toute fin d'année qui n'avaient pas fait l'objet d'une prévision budgétaire. Ce taux de 98.7 % constitue le plus faible écart au regard du prévisionnel budgétaire.

2. Le budget annexe d'assainissement

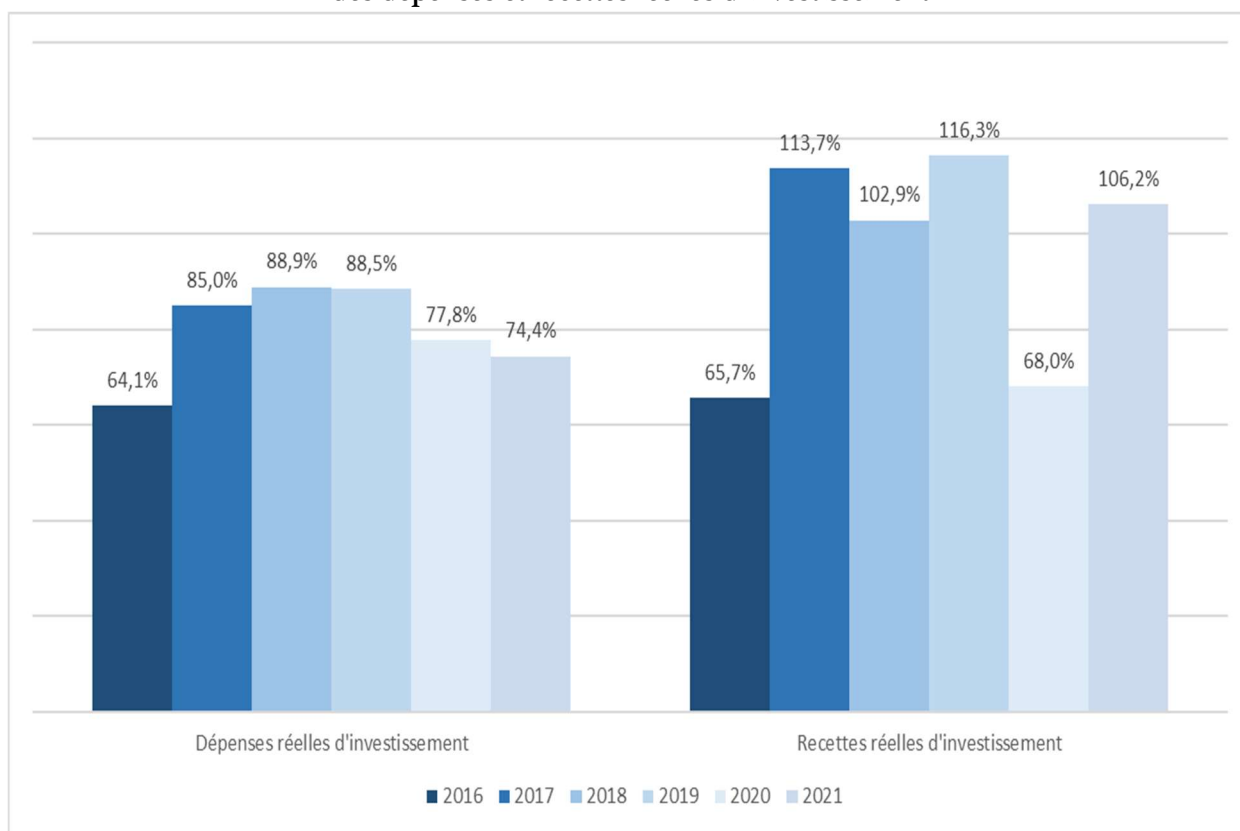
Evolution des taux d'exécution des dépenses et recettes réelles d'exploitation



En 2021, le taux d'exécution des dépenses réelles d'exploitation (43,8%) est en baisse par rapport aux années précédentes, et constitue depuis 2016, le taux d'exécution le plus faible. Pour rappel, l'année 2016 était en effet exceptionnelle en raison de la non-réalisation de la subvention versée pour le bassin de rétention de la Bassin des Hanots (à hauteur de 1,4 M€), ce qui avait eu pour effet de diminuer le taux de réalisation à 68,5%. Une fois cet impact retiré, le taux s'élevait à 90,1%. Le taux de réalisation de l'année 2021 est fortement impacté également par la non-réalisation de la participation pour le Bassin des Hanots.

Pour les recettes d'exploitation le taux d'exécution s'établit en 2021 à 105,3%. Pour rappel, le niveau de l'année 2020 était très élevé, en effet, le taux d'exécution des recettes réelles s'établissait à 102,0% par rapport au montant total budgété. Pour rappel, l'année 2019 traduisait ainsi l'entrée en vigueur d'un mode de reversement de la redevance par le SEDIF, qui dépend désormais beaucoup plus de son recouvrement réel, et donc des encaissements, ce qui crée pour Est Ensemble un décalage de trésorerie. En année pleine, et au fur et à mesure, ce décalage de trésorerie devrait s'estomper, et ne plus être impacté que par le volume des non-recouvrements, dont le montant reste pour le moment relativement minime.

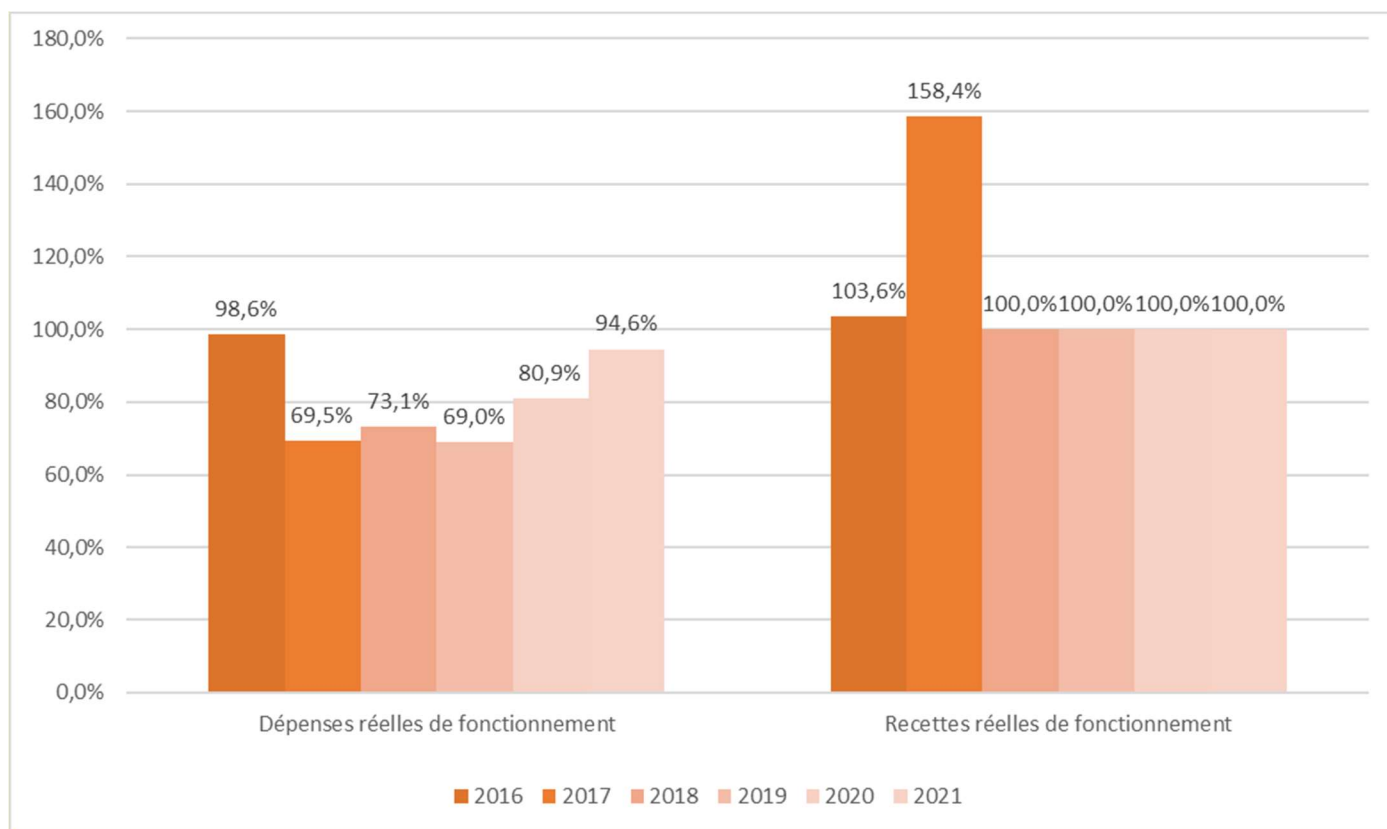
Evolution des taux d'exécution des dépenses et recettes réelles d'investissement



En investissement, le taux de réalisation des dépenses connaît une diminution à hauteur de 74.40% (contre 77.80% en 2020). En matière de recettes, le taux d'exécution s'établit à 106.20% en 2021, contre 68% en 2020. Cela est notamment dû aux reports d'opérations en lien avec la crise sanitaire. Est Ensemble a eu recours à l'emprunt en 2021 sur ce budget, en plus des financements habituels de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à taux zéro pour un montant de 1 360 k€ auprès de la Banque des Territoires pour deux chantiers de réhabilitation de réseau sur Bobigny et Noisy-le-Sec.

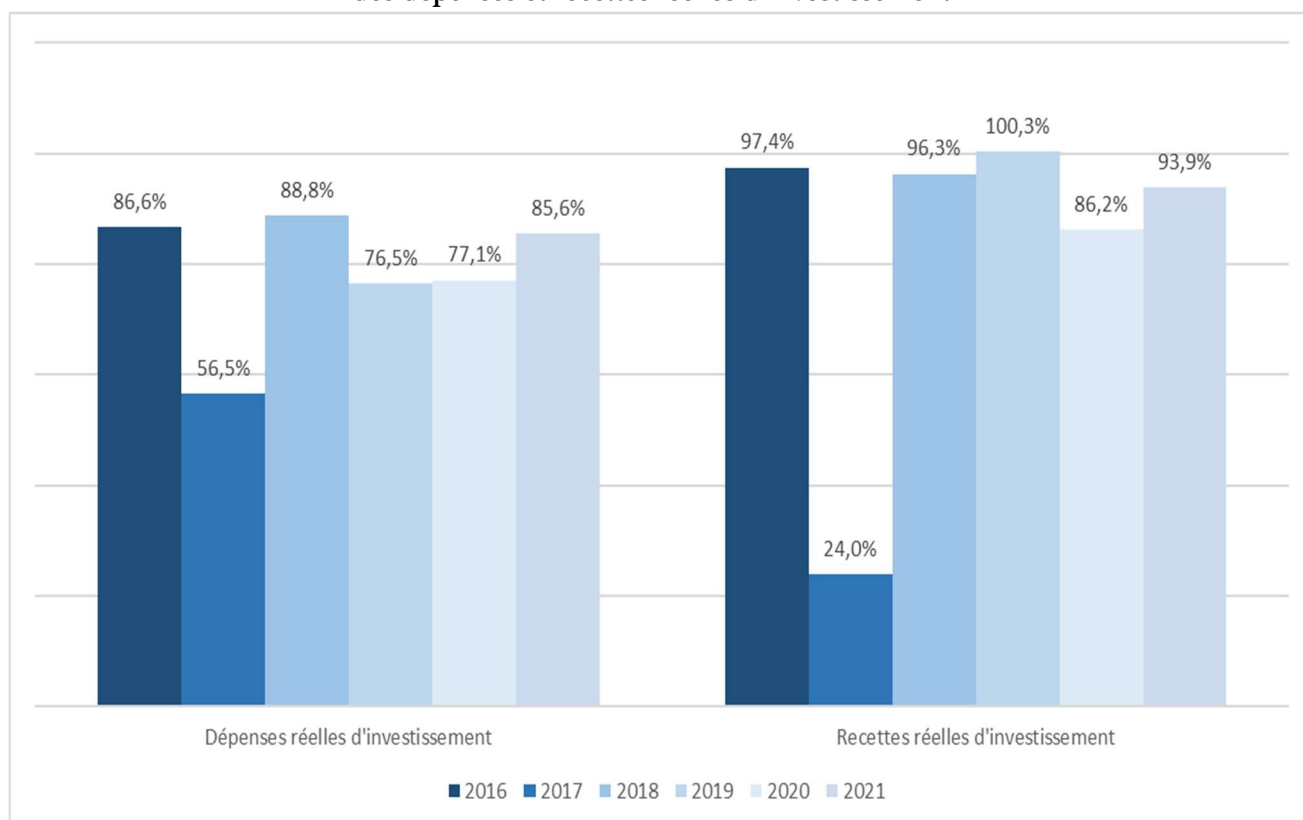
3. Le budget annexe des projets d'aménagement

Evolution des taux d'exécution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement



En fonctionnement, le taux de réalisation est en hausse et s'élève à 94,6 % en dépenses. Les recettes réelles de fonctionnement sont de 100% et correspondent principalement au versement de la participation du budget principal à l'équilibre du budget annexe. 2021 est la dernière année durant laquelle la politique de l'aménagement a fait l'objet d'un budget annexe. En lien avec la clôture de la ZAC des Lilas, les dépenses de l'aménagement sont rapatriées sur le budget principal à compter de l'année 2022.

Evolution des taux d'exécution des dépenses et recettes réelles d'investissement



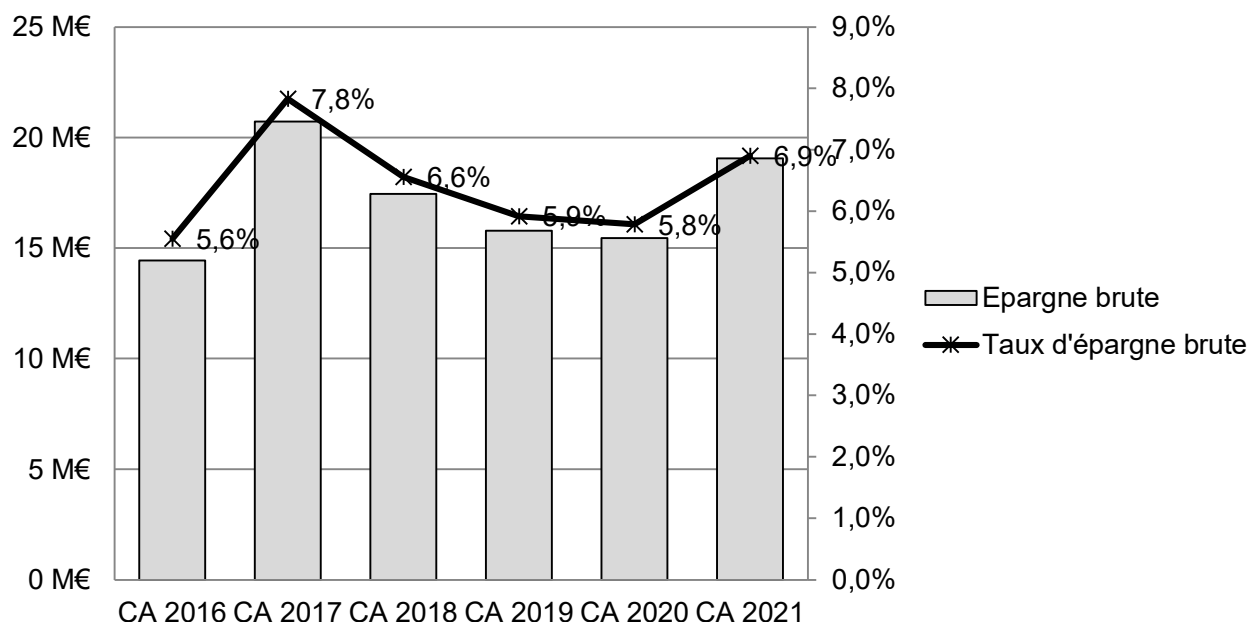
En investissement, le taux d'exécution des dépenses s'établit à 85,6% pour 2021.

En recettes, le taux de réalisation augmente, s'établissant en 2021 à 93.9% contre 86.2% en 2020, correspondant aux conséquences de la crise sanitaire. Pour rappel, en 2017, l'EPT n'avait notamment pas sollicité la participation de la ville de Montreuil pour la ZAC de la Fraternité.

C. La situation financière de 2021 s'est améliorée par rapport à celle de 2020

Evolution de l'épargne brute du budget principal et du budget aménagement consolidés

Evolution de l'épargne du Budget Principal consolidé au budget aménagement

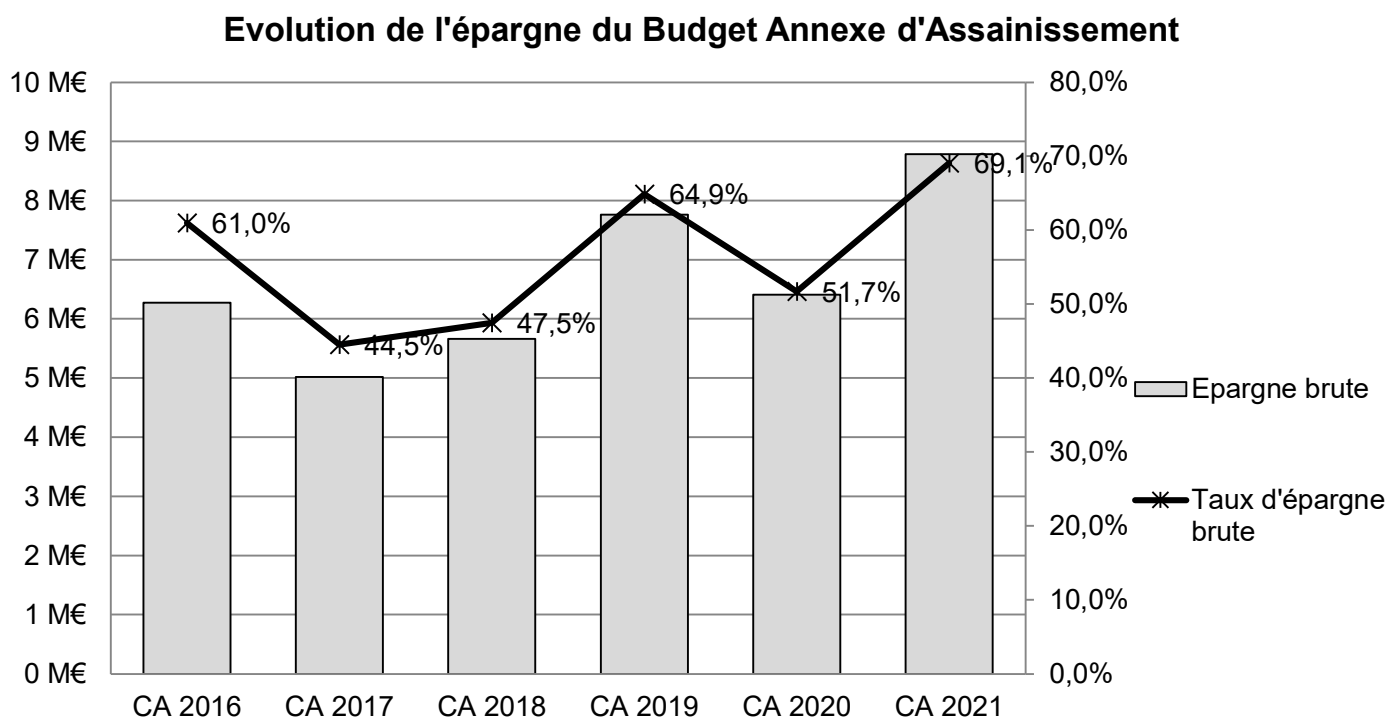


L'épargne brute des budgets principal et aménagement consolidés (19 M€) enregistre une augmentation (+ 3,62 M€) entre 2020 et 2021. Cette évolution s'explique par une croissance des recettes réelles de fonctionnement bien supérieure à celle des dépenses réelles de fonctionnement.

L'épargne dégagée en 2021 reste fragile, même si le taux d'épargne brute consolidé des deux budgets (principal et aménagement) sur la période 2016-2021, est le deuxième meilleur taux d'épargne dégagé 6,9%. En retraitant la dotation d'équilibre versée à la métropole du Grand Paris, le niveau de l'épargne double. Il est toutefois à mettre en perspective avec un taux d'épargne brute des budgets principaux des métropoles (strate intégrant notamment les EPT) qui reste bien supérieur avec une moyenne de 24,2% en 2020¹. L'excédent ainsi dégagé en fonctionnement constitue le **premier levier pour assurer la réalisation d'un programme d'investissement** qui demeure très conséquent et qui va tendre à largement augmenter.

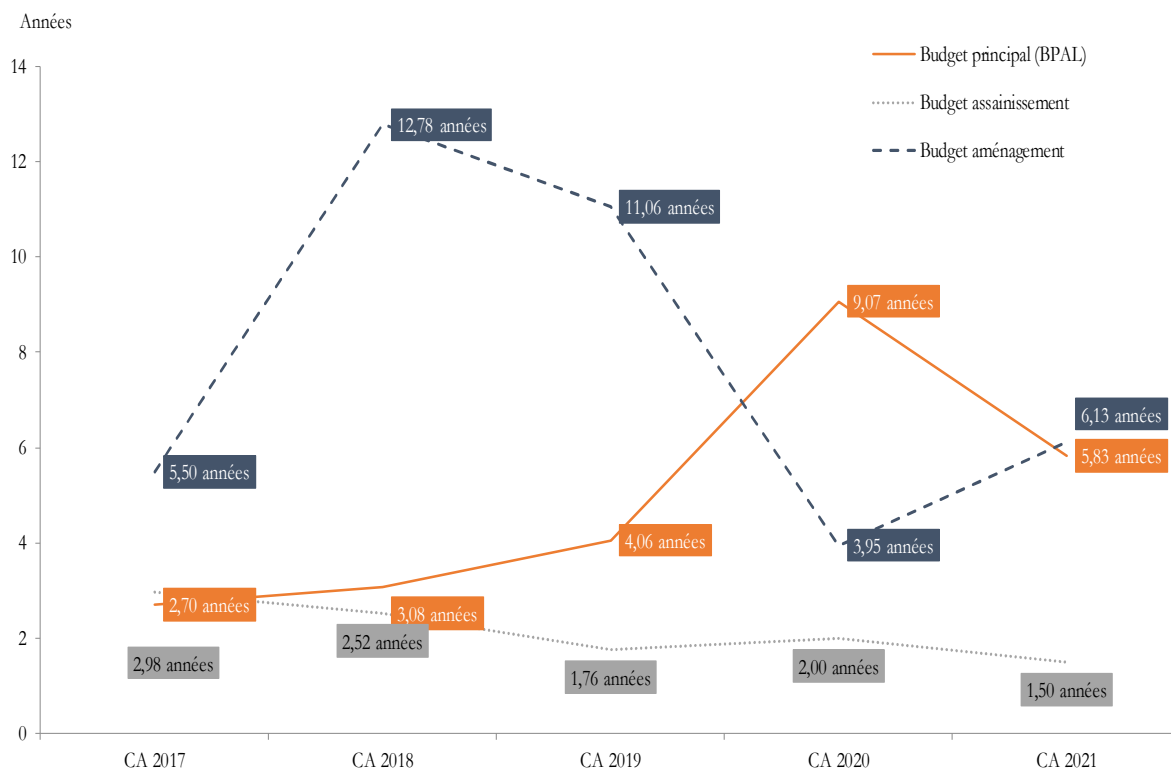
¹ Source : les finances des collectivités locales en 2020 (https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Accueil/DESL/2021/OFG/rapport_ofgl_2020_09_07.pdf)

Evolution de l'épargne brute du budget assainissement



L'épargne brute du budget assainissement continue sa hausse au CA 2021 : 69,1% des ressources de la section d'exploitation ont ainsi été consacrées à l'autofinancement des investissements. Cet autofinancement important permet de poursuivre ainsi le financement d'un schéma directeur de l'assainissement particulièrement lourd dans les années à venir.

Evolution de la capacité de désendettement d'Est Ensemble (en années)



La capacité de désendettement mesure le nombre d'années nécessaire pour rembourser la totalité de l'encours de la dette en y consacrant l'intégralité de son épargne brute. Cet indicateur théorique permet notamment d'apprécier la soutenabilité du recours à l'emprunt pour réaliser un programme d'investissement. Pour le bloc communal, l'Etat avait fixé dans sa loi de programmation en 2021 un plafond à 12 ans de la capacité de désendettement (dispositif rendu non contraignant après les débats parlementaires).

En 2021, sur le **budget principal**, on observe une forte diminution de la capacité de désendettement malgré la hausse de l'encours de dette, ce qui s'explique par l'amélioration de l'épargne brute ; ainsi la capacité de désendettement passe de 9 ans en 2020 à 5,8 ans en 2021.

Si l'on **consolide le budget principal et le budget annexe des projets d'aménagement**, la capacité de désendettement atteint 5,92 ans -soit un recul par rapport au niveau de 2020, à savoir 6,5 ans, et ce malgré une détérioration de la capacité de désendettement sur le budget aménagement, celle-ci passant de 3,95 ans en 2020 à 6,1 ans pour 2021.

Concernant le **budget annexe assainissement**, la capacité de désendettement atteint son niveau le plus faible avec 1.50 ans, sous l'effet d'une hausse très maîtrisée de l'encours de dette et de l'amélioration de l'épargne, décalage de l'appel de fonds lié au Bassin des Hanots.

Si on consolide les trois budgets, la capacité de désendettement atteint 4,52 ans en 2021, contre 5,18 ans en 2020, elle reste satisfaisante et s'améliore donc. Elle témoigne du niveau peu élevé de l'encours de dette de notre

établissement. En effet, la capacité de désendettement des budgets principaux des métropoles (strate incluant les EPT) s'élevait à 4,2 ans en 2020².

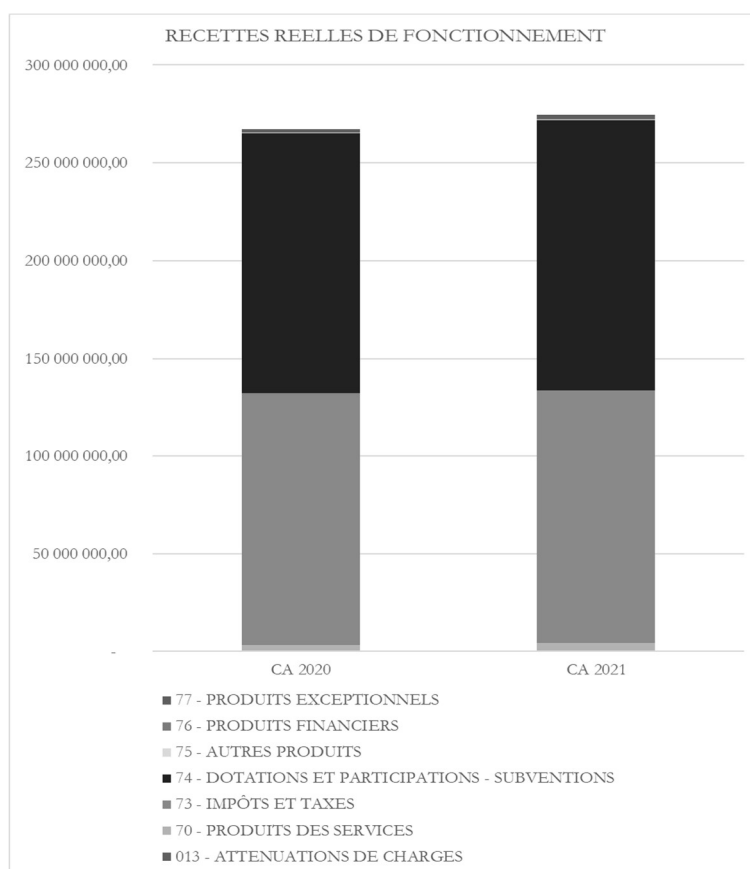
² Source : les finances des collectivités locales en 2020 (cf. supra).

II. LE BUDGET PRINCIPAL

A. La section de fonctionnement subit une lente érosion de son épargne brute depuis 2017

1. Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont de nouveau dynamiques

Depuis la transformation de l'établissement en EPT, les recettes reposent à 50% sur le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) versé par les villes et les dotations dont bénéficie l'EPT et à 48% sur les recettes fiscales (Cotisation foncière des entreprises et taxe d'enlèvement des ordures ménagères).



Après deux années de faible évolution des recettes en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, la hausse des recettes de fonctionnement est de +2,68%, soit une progression de + 7.2 M€, par rapport au CA 2020.

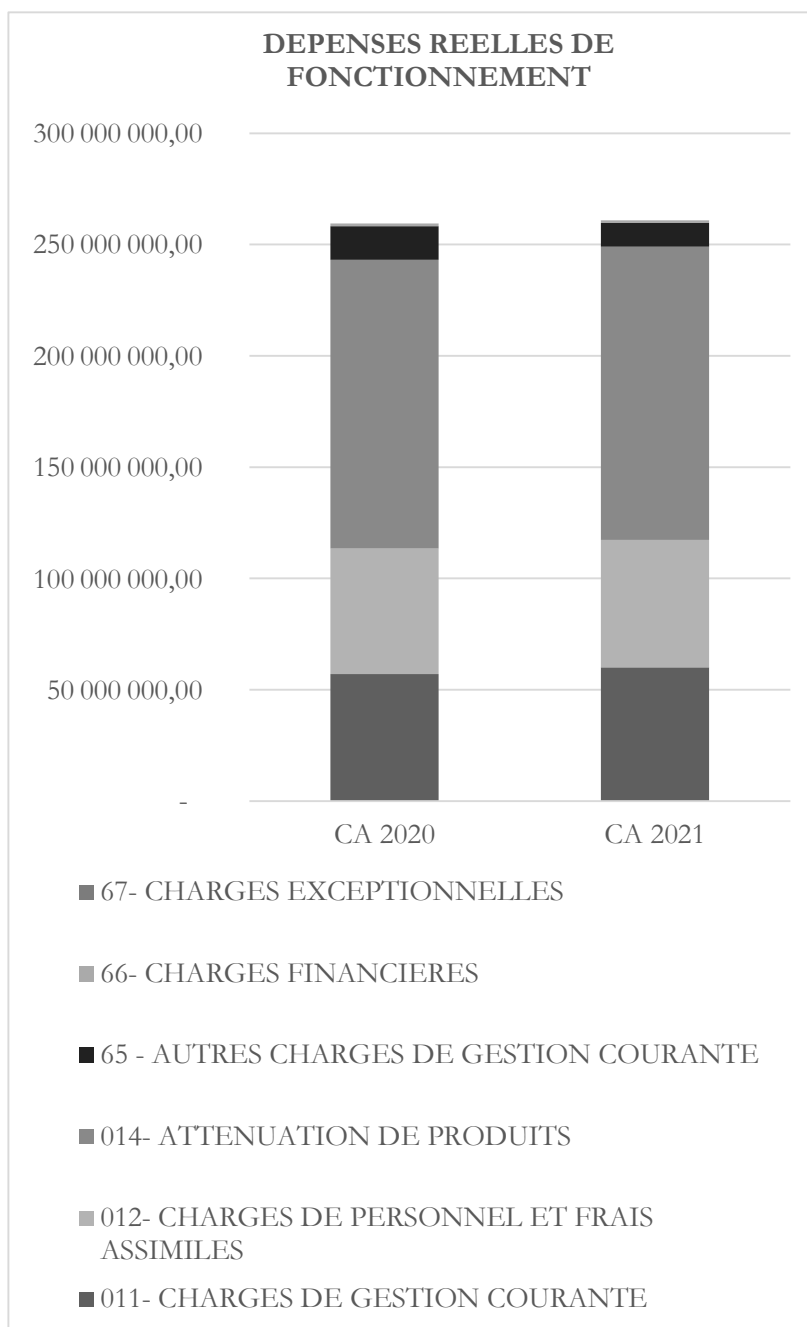
En effet, le CA 2021 fait état d'une progression des recettes liées aux produits des services (principalement les tarifications des équipements) avec une hausse de 28,7%, par rapport aux recettes perçues en 2020. Cette situation s'explique par la réouverture des équipements culturels et sportifs.

En revanche, les produits de la fiscalité (principalement la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères et la cotisation foncière des entreprises) sont stables avec une progression de 0,5 M€ par rapport à l'année précédente, soit une évolution de + 0.39%.

Enfin, les produits exceptionnels (correspondant principalement aux apurements de rattachements) sont en augmentation de +17.7 % (0,290 M€).

2. Les dépenses réelles connaissent une évolution inférieure aux recettes réelles de la section de fonctionnement

La dotation d'équilibre représente 50% des dépenses réelles de fonctionnement d'Est Ensemble.



Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de +0,55% entre 2020 et 2021, soit une hausse de +1,4 M€ par rapport au CA 2020. Cependant, elles progressent moins rapidement que les recettes.

Ainsi, les dépenses de personnel augmentent de +1,41 M€. En 2021, la masse salariale tient compte des impacts en année pleine des recrutements 2020, des nouveaux recrutements inscrits au budget 2021 dont certains sont en partie ou en totalité financés.

Les charges à caractère général augmentent de 3,1 M€ (chapitre 11). Cette hausse est liée surtout à la hausse des coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers, ces dépenses supplémentaires contrebalancent encore les économies liées à la fermeture d'équipements et des diminutions des dépenses de fluides, de maintenances et de locations liées.

A l'inverse, les autres charges de gestion courantes sont en diminution de 4,4 M€ (- 29.12% en 2021 par rapport à 2020), traduisant la fin des mesures exceptionnelles mises en place en 2020 pour soutenir et relancer les acteurs de l'économie locale, dans le cadre de la crise sanitaire.

Les atténuations de produit (chapitre 014) intègrent la dotation d'équilibre et la contribution d'Est Ensemble au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

B. La section d'investissement s'est mieux exécutée en 2021 qu'en 2020

1. Les recettes d'investissement sont ajustées aux dépenses d'investissement par l'évaluation de l'emprunt à contracter en fin d'année

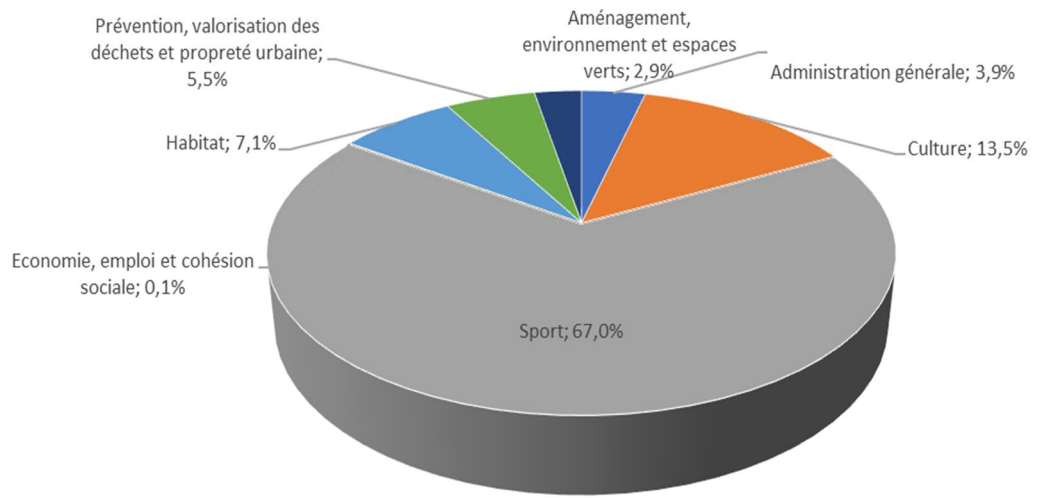
Les recettes d'investissement enregistrent une forte augmentation entre 2020 et 2021 à +42.3%. Elles s'établissent à 49,9 M€ en 2021 contre 35,0 M€ en 2020, en intégrant l'emprunt. Cette évolution reflète :

- Une augmentation de l'excédent de fonctionnement capitalisé (report de l'année antérieure) qui passe de 5,0 M€ en 2020 à 11,6 M€ en 2021.
- La contraction d'un emprunt d'équilibre en 2021, à hauteur de 19.4 M€ (22 M€ en 2020) ;
- Les subventions doublent et passent de 9,9 M€ en 2020 à 19,7 M€ en 2021.

2. Les dépenses réelles d'investissement ont été moins bien exécutées en 2021

En 2021, les dépenses réelles d'investissement hors dette s'élèvent à 47,7 M€, soit un niveau en très forte hausse par rapport à 2020 (23,0 M€). Leur décomposition fonctionnelle présentée dans le graphique ci-après confirme la prégnance des dépenses liées à la politique culturelle et sportive d'Est Ensemble, en lien avec la réalisation des importants projets de construction ou de réhabilitation d'équipements sur le territoire dont le plus important est l'opération rénovation et d'extension de la Piscine Leclerc et du conservatoire attenant (17,8 M€). Ces deux secteurs concentrent ainsi 75% des dépenses en 2021.

Répartition des dépenses réelles d'investissement par politique publique



- Administration générale
- Sport
- Habitat
- Aménagement, environnement et espaces verts
- Culture
- Economie, emploi et cohésion sociale
- Prévention, valorisation des déchets et propreté urbaine

III. LE BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

A. La section de fonctionnement est maîtrisée

1. Les recettes d'exploitation progressent en 2021

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 12,7 M€ en 2021 (après retraitement de l'excédent de fonctionnement reporté), progressant ainsi de +2,7% par rapport à 2020 (12,4 M€).

Parmi ces recettes, les produits des services, à savoir la redevance d'assainissement collectif, principale ressource du budget annexe assainissement, étaient prépondérants avec 10,175 M€ en 2021, contre 10.367 M€ en 2020, soit un léger recul. Les tarifs de la redevance d'assainissement ont été harmonisés à l'échelle du territoire en 2017 et s'élèvent à 0,45€ par m³.

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0191213001	REDEVANCES ET PARTICIPATIONS DIVERSES	10 951 170,56	11 479 190,23
0111205003	ANNULATION ET APUREMENT CHARGES OU PRODUITS	450 120,82	431 914,26
0191203005	TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (BRANCHEMENTS)	210 838,81	491 849,13
0191202001	ENTRETIEN OUVRAGES GESTION EAUX PLUVIALES		9 635,00
0191203001	CURAGE ET ENTRETIEN DES OUVRAGES	21 422,22	
0191203002	CONNAISSANCE DU PATRIMOINE	29 000,00	
0191210001	FCTVA	727 147,00	306 842,85
	TOTAL	12 389 699,41	12 719 431,47

La collectivité effectue, à la demande des administrés, des travaux de raccordement d'assainissement sous le domaine public, entre le réseau et le regard de branchement situé en limite de propriété. Cette prestation de service donne lieu à remboursement auprès d'Est Ensemble dans les conditions prévues par l'article L1331-2 du Code de la Santé Publique, et a généré en 2021 une recette de 491,85 k€ sur le programme « **Gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement** », contre 210,84 k€ en 2020.

Parmi les participations, on compte également le financement de la gestion des eaux pluviales réalisé par le budget principal à hauteur de 466 k€ contre 474 k€ en 2020. En effet, la collecte et le traitement des eaux pluviales constituent un service public administratif à la charge du budget général de la collectivité, contrairement à l'assainissement des eaux usées domestiques ou industrielles qui relèvent d'une mission de service public industriel et commercial.

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) est une redevance exigible pour toute construction nouvelle donnant lieu à raccordement au réseau d'assainissement. Elle est perçue sur base des Permis de Construire, sous réserve qu'un raccordement effectif ait eu lieu. En 2021, la PFAC a représenté une recette de 825 k€ contre 83.5 k€ en 2020.

Les Contrôles de Raccordement à l'Egout (CRAC) sont une prestation de service sollicitée par les administrés qui souhaitent disposer d'une attestation de raccordement à l'assainissement à l'occasion de mutations immobilières. Cette mission donne lieu à tarification depuis 2014 et a généré 12,6 k€ de recettes en 2021 contre 25,6 k€ en 2020.

2. Les dépenses d'exploitation sont maîtrisées, avec une diminution accentuée sur 2021

a. *Les dépenses d'intervention*

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0191202001	ENTRETIEN OUVRAGES GESTION EAUX PLUVIALES	378 494,49	449 215,69
0191202002	BASSIN HAUT MONTREUIL	1 757 632,01	33 100,00
0191203001	CURAGE ET ENTRETIEN DES OUVRAGES	1 147 221,95	1 007 589,86
0191203002	CONNAISSANCE DU PATRIMOINE	338 432,11	302 947,98
0191203004	REHABILITER LE RESEAU	45 863,75	
0191204001	PARTENARIATS INSTITUTIONNELS	550,00	900,00
0191204002	CP/LIEN A L'USAGER	35 000,00	14 046,00
0191213001	REDEVANCES ET PARTICIPATIONS DIVERSES	141 121,19	146 499,63
	TOTAL	3 844 316	1 954 299

Les dépenses d'intervention ont pour principal objet l'entretien préventif des avaloirs permettant la collecte des eaux pluviales et plus largement celui des réseaux d'assainissement via différentes missions d'inspection, de curage, de dératisation, etc... En 2021, on constate une légère diminution du montant global des dépenses intervention (-6,35%), après neutralisation des dépenses liées au Bassin des Hanots à Montreuil.

b. *La charge d'intérêt de la dette*

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0191211001	CHARGES DE LA DETTE	204 572,06	191 488,68

La charge des intérêts (191,5 k€ en 2021) est liée aux différents emprunts contractés avant le transfert de cette compétence à Est Ensemble et à un emprunt d'équilibre contracté auprès du CEDIF en 2017. La réduction des charges de la dette est continue, puisqu'elle diminuait également entre 2019 et 2020, elle se poursuit ainsi en 2021. Il est à noter qu'en 2021, ont été mobilisés deux emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de la réhabilitation de réseaux sur les communes de Noisy-le-Sec et de Bobigny, pour un montant total de 1 360 000 €. Ces emprunts auront un impact sur les charges de la dette de 2022, en fonctionnement.

c. *Les dépenses liées aux moyens généraux et activités ressources*

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0131201002	MISSION LOCAUX		65 000,00
0191206001	SYSTEMES D'INFORMATION	82 762,90	68 000,00
0191206002	LOGISTIQUE	32 421,07	63 076,33
0191206003	VEHICULES	49 024,69	45 434,03
0191206004	PRESTATIONS RELATIVES AFFAIRES IMMOBILIERES	313 790,64	151 128,12
0191207001	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	23 951,00	23 951,00
0191207002	ACTION SOCIALE	22 242,00	22 242,00
0191208002	FORMATION	7 250,40	12 290,64
0191205001	REMUNERATION DU PERSONNEL	1 382 208,60	1 338 312,74
	TOTAL	1 913 651	1 789 435

Les dépenses relatives à l'opération « **Ressources humaines et masse salariale** » ont diminué de 3.2 % entre 2020 et 2021 (- 44 k€), soit une baisse moindre que celle enregistrée entre 2019 et 2020 (7%).

Le programme « **Moyens généraux** » regroupe l'ensemble des dépenses associées au bon fonctionnement du service de l'assainissement : carburant, entretien et réparation de la flotte des véhicules dédiés, achat des équipements de travail mais aussi énergie, fluides, loyers et taxes associés au Centre technique de Bobigny. Par ailleurs, il rembourse les dépenses supportées par le budget principal au titre des fonctions supports (systèmes d'information, quote-part sur les assurances véhicules, ressources humaines). Ce programme enregistre une forte diminution entre 2020 et 2021 (15 %).

Les dépenses liées aux moyens généraux et activités ressources diminuent de 6,3%, soit une diminution plus forte que celle enregistrée entre 2019 et 2020

B. La section d'investissement est relativement bien consommée

1. Les recettes d'investissement augmentent fortement par rapport à 2021

Hors excédent de fonctionnement capitalisé et emprunt, les recettes d'investissement augmentent en 2021 : +70%, soit une progression de + 1,133 M€, elles s'élèvent en effet à 2.73 M€ en 2021 contre 1,6 M€ en 2020.

a. *Les participations et subventions*

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0191202003	CREATION AMELIORATION OUVRAGES EAUX PLUVIALES	105 049,49	
0191203004	REHABILITER LE RESEAU		819 432,96
9191703001	TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2017	18 143,00	111 434,00
9191703003	TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2018	216 020,00	122 522,00
9191703005	TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2019	367 088,00	40 855,00
9191703007	REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2020-2025	88 430,00	324 980,00
TOTAL		794 730,49	1 419 223,96

Sur les programmes « **gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement** » les recettes sont en forte augmentation (+ 78.5 %), les retards opérationnels de 2020 ont donné lieu à des rattrapages opérationnels, ce qui se traduit côté recettes.

b. *Le fonds de compensation de la TVA*

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0191210001	FCTVA	810 428,00	1 319 621,08

Pour rappel, le Fonds de Compensation de la TVA est une dotation versée par l'Etat aux collectivités pour compenser la charge de la TVA sur leurs investissements. Il est perçu trimestriellement sur le même exercice que celui de réalisation des dépenses éligibles (trois trimestres en année N, un trimestre en année N+1, contrairement à d'autres collectivités qui le perçoivent en n+1 ou n+2). En 2021, les recettes du FCTVA progressent de 510 k€ pour s'élever à 1,32 M€ en 2021, soit une augmentation de 62.8 % par rapport à 2020, en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement éligibles (effet rattrapage).

c. Les prêts à taux zéro de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et autres emprunts

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0191211001	EMPRUNT MOBILISE	426 666,00	1 762 694,00

En 2021, les recettes d'investissement sur le programme « **gestion active de la dette** » correspondent à deux prêts contractés auprès de la Banque des Territoire pour 1.36 M€ et aux prêts à taux zéro consentis par l'Agence de l'Eau pour le montant complémentaire 402 k€.

2. Les dépenses d'investissement baissent légèrement en 2021

a. Les dépenses d'intervention

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0191202003	CREATION AMELIORATION OUVRAGES EAUX PLUVIALES	55 691,76	
0191203002	CONNAISSANCE DU PATRIMOINE	7 570,61	
0191203004	REHABILITER LE RESEAU		703,00
0191203005	TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (BRANCHEMENTS)	296 972,38	298 502,20
9191203004	RESEAUX LIES AU PROLONGEMENT DU T1	77 105	116 440,08
9191703001	TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2017	166 532	
9191703003	TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2018	104 101	
9191703004	ETUDES ET TRAVAUX PRU 2	27 017	
9191703005	TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2019	5 074 331	606 687,55
9191703007	REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2020-2025	2 161 328	6 507 668,32
TOTAL		7 970 648,96	7 530 001,15

Les dépenses d'investissement sur les différents réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement ont diminué au cours de l'année 2021, -5.5%, néanmoins cette baisse est moindre que celle constatée en 2020 (pour rappel – 17.09%).

b. Le remboursement du capital de la dette

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0191211001	DETTE EN CAPITAL	1 336 412,21	1 344 702,02

Le remboursement du capital de la dette est quasi-stable avec une très légère augmentation. En 2021, le remboursement de la dette s'est élevé à 1,45 M€, soit + 0.6 % par rapport à 2020.

IV. LE BUDGET ANNEXE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

A. Le fonctionnement

En recettes, comme en dépenses, la section de fonctionnement de ce budget annexe portait pour l'essentiel les écritures liées à l'avancement du projet de la ZAC du Centre-ville des Lilas. Hors ce projet, la principale recette de fonctionnement de ce budget correspond à la participation du budget principal.

1. Les recettes de fonctionnement

a. *La participation du budget principal*

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0211201001	CP/PARTICIPATION DU BPAL AU BA ZAC	8 071 773,53	4 065 946,28

La participation du budget principal au budget projets d'aménagement permet l'équilibre de la section de fonctionnement. Elle diminue en 2021 en raison de la diminution de la dotation aux amortissements (dépenses d'ordre devant être couvertes par une recette de fonctionnement), consécutive à la mobilisation plus importante de l'emprunt d'équilibre 6.5 M€ en 2021, contre 1 M€ en 2020.

b. *Les autres recettes*

Elles sont constituées accessoirement d'une indemnité d'occupation pour 5,8 k€ et d'une recette liée à une cession foncière.

2. Les dépenses de fonctionnement

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0211203002	CP/ZAC FRATERNITE CONCERTATION	3 240,00	-
0211209001	CHARGE DE LA DETTE	324 688,98	304 674,73
	TOTAL	327 928,98	304 674,73

Pour rappel, depuis 2017 les opérations immobilières réalisées sur la ZAC des Lilas sont achevées. La fin du suivi en régie de cette ZAC permet aussi de clôturer le budget annexe spécifique. Les dépenses d'aménagement sont ainsi rapatriées au budget principal.

Le programme gestion active de la dette retrace les crédits correspondant aux charges d'intérêt de l'emprunt d'équilibre du budget annexe, hors les écritures spécifiquement liées à la ZAC des Lilas. Les dépenses d'investissement sur ce budget diminuent en raison de la baisse des charges de la dette.

B. L'investissement

1. Les recettes d'investissement

a. *Le cofinancement des villes et autres subventions d'investissement*

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
9211201002	ZAC ECOCITE BOBIGNY - PARTICIPATION VILLE	282 966,00	252 966,00
9211202006	ZAC BOISSIERE ACACIA MONTREUIL - ACQUISITIONS	1 535 895,64	-
9211203002	ZAC FRATERNITE MONTREUIL - ETUDES	19 824,00	-
9211203007	ZAC FRATERNITE MONTREUIL - PARTICIPATION VILLE	1 287 910,00	1 287 910,00
9211204004	ZAC PORT DE PANTIN - PARTICIPATION VILLE	21 778,00	-
9211205003	ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY - PARTICIPATION VILLE	585 086,00	585 086,00
9211206001	ZAC CENTRE VILLE LES LILAS - PARTICIPATION VILLE	35 630,50	-
9211207004	ZAC RIVES DE L'OURCQ BONDY - PARTICIPATION VILLE	200 000,00	694 633,00
9211216001	TERRITOIRE PLAINE DE L OURCQ	72 103,64	-
9211217001	PARC DES HAUTEURS	79 225,75	-
	TOTAL	4 120 420	2 820 595

Les recettes d'investissement du budget annexe des projets d'aménagement sont essentiellement constituées de participations versées par les Villes membres d'Est Ensemble. En 2021, on constate une diminution du montant global des recettes perçues (- 31.5 %).

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
0211209001	EMPRUNT MOBILISE	1 000 000	6 500 000

2. Les dépenses d'investissement

a. *Les participations versées aux aménageurs et aux villes*

Les dépenses d'investissement correspondent pour l'essentiel au versement des participations (8,1 M€) dues soit aux aménageurs, soit aux villes aux fins d'un partage à parité du déficit prévisionnel à terminaison. En 2020, ce montant s'élevait à 10.16 M€.

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
9211201001	ZAC ECOCITE BOBIGNY - PARTICIPATION A L'AMENAGEUR	1 700 000,00	2 000 000,00
9211202006	ZAC BOISSIERE ACACIA MONTREUIL - ACQUISITIONS	1 940 007,83	189,82
9211203005	ZAC FRATERNITE MONTREUIL - PARTICIPATION AMENAGEUR	2 500 000,00	2 450 000,00
9211204003	ZAC PORT DE PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR	425 000,00	-
9211205002	ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY - PARTICIP. AMENAGEUR	200 000,00	1 800 000,00
9211206001	ZAC CENTRE VILLE LES LILAS - PARTICIPATION VILLE	-	74 233,00
9211207003	ZAC RIVES DE L'OURCQ BONDY - PARTICIP. AMENAGEUR	400 000,00	1 019 616,04
9211208002	ECOQUARTIER PANTIN - ETUDES	11 232,00	-
9211208003	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE	37 983,00	-
9211213001	ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER	5 730,00	41 964,00
9211214001	ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR	600 000,00	-
9211214002	ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE	309 757,00	309 757,00
9211215001	ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIP. AMENAGEUR	1 500 000,00	-
9211215002	ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIPATION VILLE	249 140,00	-
9211216001	TERRITOIRE PLAINE DE L OURCQ	201 137,71	25 579,27
9211217001	PARC DES HAUTEURS	80 652,20	354 061,99
9211218001	FAUBOURGS	-	10 530,00
	TOTAL	10 160 640	8 085 931

b. *Le remboursement du capital de la dette*

Opération	Libellé	CA 2020	CA 2021
211206005	DETTE EN CAPITAL (ZAC DES LILAS)	200 000	200 000
211209001	DETTE EN CAPITAL (HORS ZAC LILAS)	2 296 897	2 428 147

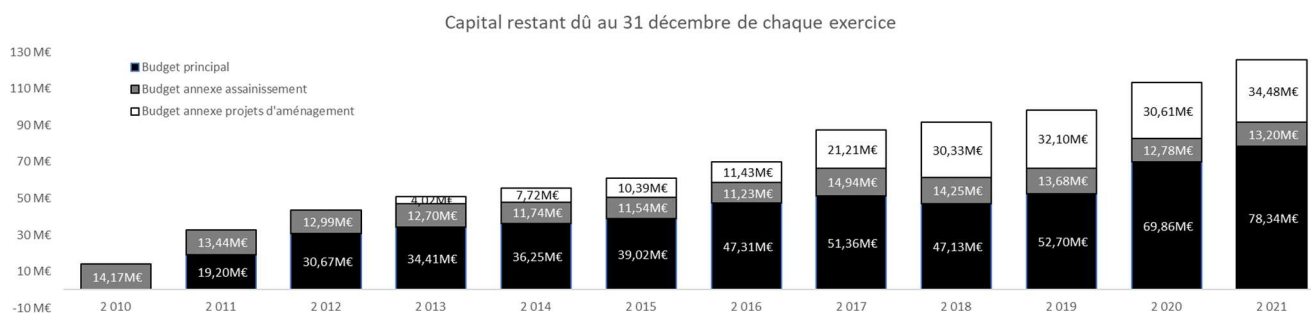
La montée en puissance du financement par l'emprunt engendre mécaniquement une progression du remboursement du capital de la dette, ainsi celui-ci progresse de + 135 k€.

IV. DETTE ET GESTION DE TRESORERIE

A. La dette propre d'Est ensemble est faible et ses prêteurs sont diversifiés

L'encours de dette consolidé d'Est Ensemble représentait 126,02 M€ au 31 décembre 2021, en hausse de +11,28% par rapport à 2020. Cette dette se répartit à 62,2% sur le budget principal, 10,5% sur le budget annexe d'assainissement et 27,4% sur le budget annexe des projets d'aménagement.

Capital restant dû au 31 décembre de chaque exercice :



Afin de financer ses investissements et d'équilibrer le budget principal et le budget annexe des projets d'aménagement, Est Ensemble a souscrit et mobilisé en 2021 plusieurs nouveaux emprunts :

- Un emprunt d'une durée de 30 ans d'un montant de 3,1 M€ a ainsi été signé pour le financement de l'Ecole de Musique du Pré (Livret A +0,6%) et deux autres pour le « Piscinatoire » pour un montant total de 16,7 M€ (11,7M€ et 5 M€ sur l'index Livret A +0,6% pour un amortissement de 40 ans). Sur l'exercice 2021, l'EPT a mobilisé 10 M€ de cette enveloppe de 19,8 M€.
- L'EPT a également contracté un emprunt auprès d'Arkéa Banque pour un montant de 11 M€ au taux variable EURIBOR03M avec une marge de 0,26% sur 20 ans. Cet emprunt a été mobilisé au cours de l'été pour équilibrer le Budget Principal et le Budget Aménagement.
- Enfin, Est Ensemble a contracté sur le Budget Assainissement 1,36M€ d'emprunt auprès de la CDC pour le financement d'infrastructures d'eau potable pour une durée d'amortissement de 40 ans ainsi que 0,319 M€ d'emprunt à taux zéro auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour financer des travaux.

Ainsi, les nouveaux emprunts sur l'année 2021 se sont élevés à +32,563 M€, quand le remboursement de la dette ancienne n'était que de -9,99 M€. **L'encours a donc mécaniquement progressé de +22,57 M€ en 2021.**

3. La composition de l'encours de dette (risque, nature, prêteurs)

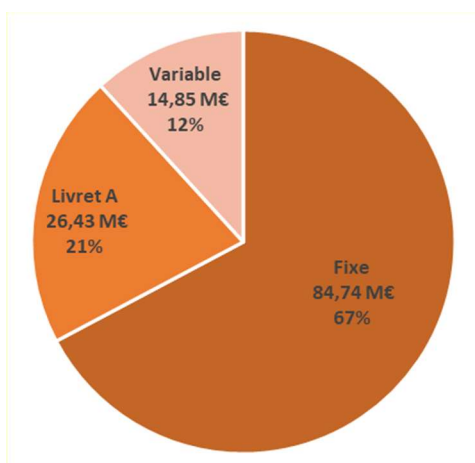
L'intégralité de la dette d'Est Ensemble est classée 1A au sens de la typologie de la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales (appelé communément charte Gissler) : cela correspond au niveau de risque le plus bas de cette charte.

Les nouveaux emprunts souscrits en 2021 ont fait augmenter la proportion de dette à taux variable dans l'encours de dette d'Est Ensemble, passant de 4% en 2020 à 11,8% en 2021. La dette à taux fixe occupe toujours une place

prépondérante dans l'encours total, les conditions exceptionnelles de taux enregistrées ces dernières années ont permis une vraie maîtrise des charges de la dette (intérêts) puisque le taux moyen des emprunts s'élevait à 1,19%³.

Dette par type de risque et par nature, au 31/12/2021 :

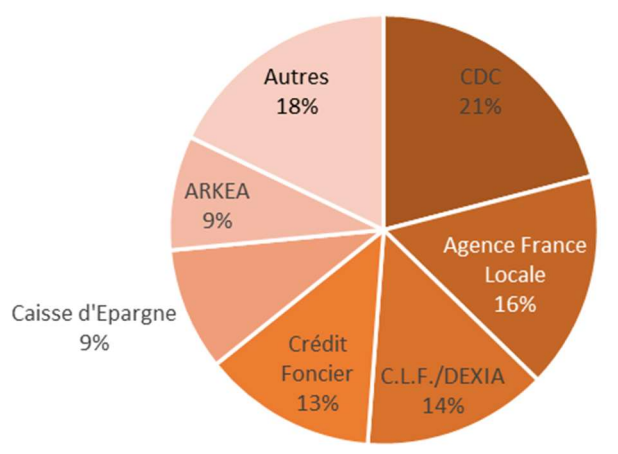
Index	Encours	% d'exposition	Taux Moyen
Fixe	84 741 449,82 €	67,2%	1,23%
Livret A	26 431 501,69 €	21,0%	1,24%
Variable	14 848 541,76 €	11,8%	0,54%
Total	126 021 493,27 €	100%	1,18%



La dette d'Est Ensemble est principalement contractée auprès de six établissements bancaires. La Caisse des Dépôts et Consignation devient le premier prêteur d'Est Ensemble avec 21% de l'encours. Les autres principaux prêteurs sont l'Agence France Locale, la Société de Financement Local (SFIL CAFFIL), le Crédit Foncier, la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France et Arkéa.

Est Ensemble a également noué des partenariats avec d'autres prêteurs tels que l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui accorde des Prêts à Taux Zéro (ou PTZ) sur les opérations d'investissement en matière d'assainissement collectif.

Dette par prêteur au 31/12/2021 :

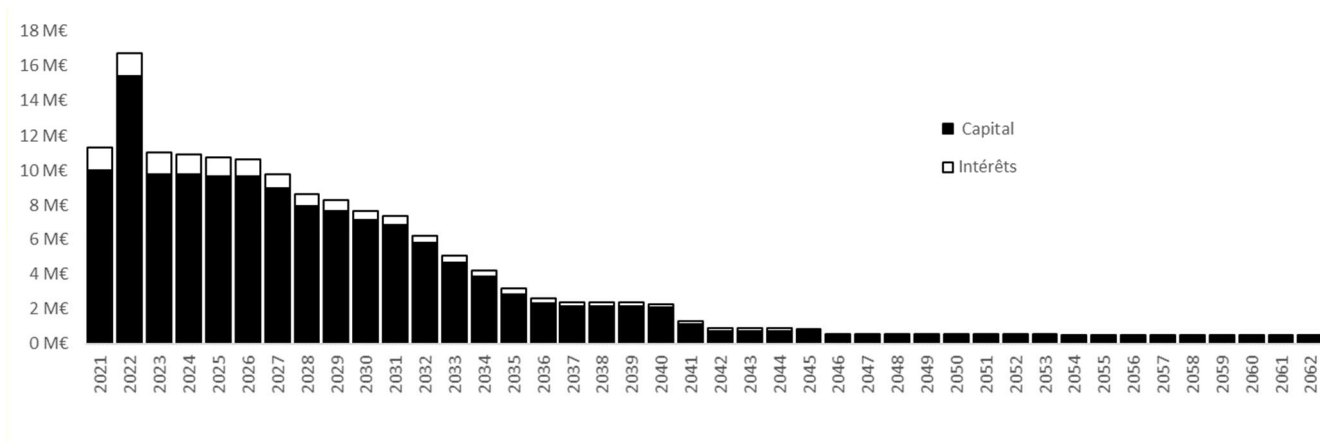


³ Après impact du SWAP

4. Le profil d'extinction de la dette

Le profil d'extinction de la dette permet de visualiser l'évolution de la charge de la dette supportée par les budgets d'Est Ensemble lors des prochaines années ; il renseigne également sur le stock de capital emprunté.

Profil d'extinction de la dette en début d'exercice



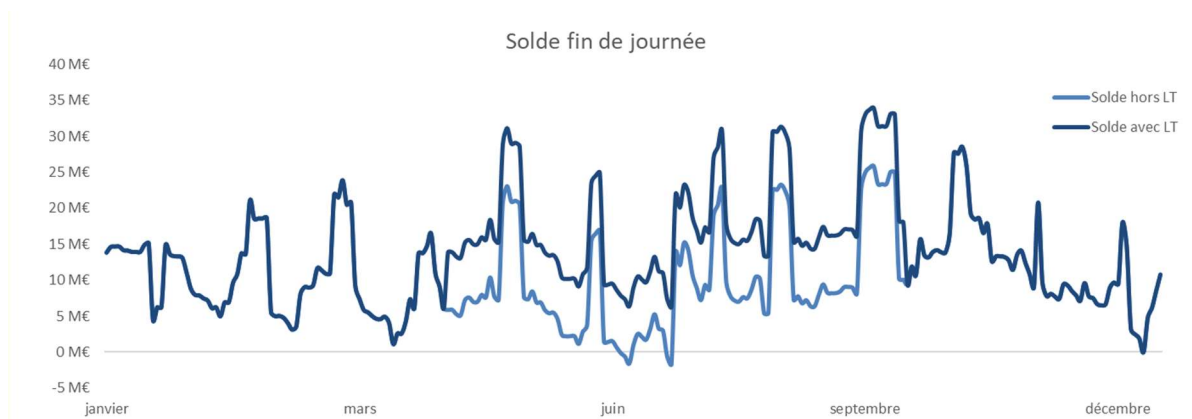
Établissement Public récemment constitué, Est Ensemble supporte une annuité de dette encore contenue au regard de ses ressources. En 2021, l'amortissement du capital représentait 9,9 M€ auxquels se sont ajoutés 1,35 M€ d'intérêts, soit au total une annuité de dette 11,34 M€.

L'annuité de dette rapportée aux recettes réelles de fonctionnement (RRF) des trois budgets d'Est Ensemble (déduction faite des flux entre budgets, des reports de N-1 et des dépenses du chapitre 014 constituées de reversements de fiscalité à la Métropole du Grand Paris), s'élevait à 8,1 % au CA 2021 contre 6,8% en 2020. On constate donc une légère hausse de ce ratio.

Par ailleurs, le taux d'endettement (qui rapporte l'encours de dette aux recettes réelles de fonctionnement - déduction faite des flux entre budgets, des reports de N-1 et des dépenses du chapitre 014 constituées de reversements de fiscalité à la Métropole du Grand Paris) s'élève à 78,95 %, soit un niveau dégradé (le seuil d'alerte étant situé autour de 80% à 100%).

B. La gestion de trésorerie est dynamique

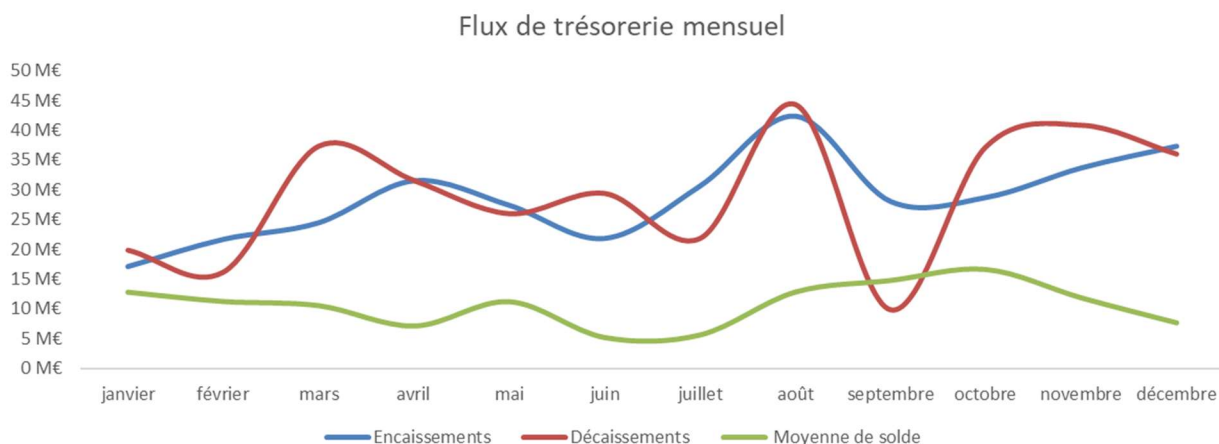
Évolution quotidienne de la trésorerie au cours de l'année 2021



L'exercice 2021 a débuté avec un niveau de trésorerie relativement élevé, situé à 15,7 M€.

Les décaissements moyens mensuels (hors remboursement de notre ligne de trésorerie) sont d'environ 29,1M€ avec des pics en mars, août et décembre. Ces ressauts de décaissement s'expliquent tout d'abord par un décalage du décaissement de la dotation d'équilibre et une régularisation de factures notamment auprès du SYCTOM à la durant l'été. Le pic de décembre s'explique par la prise en charge de bordereaux à la suite de l'encaissement de l'emprunt CDC.

Les encaissements mensuels (hors tirage sur notre ligne de trésorerie) s'élèvent à 28,7 M€ avec un ressaut en août et fin d'année qui s'explique par la perception de l'emprunt Arkéa durant l'été puis en décembre l'encaissement du prêt de la CDC pour 5 M€, la perception du FCTVA et la régularisation de FCCT par les villes en fin d'année.



Ce pic de recette sur les derniers mois explique la balance de sortie de la trésorerie qui s'établit à 10,7 M€.

Le principal point de vigilance porte toujours sur la réalisation du calendrier des flux liés à la Métropole du Grand Paris. En effet, le mandatement de la dotation d'équilibre intervient au 15 du mois pour un décaissement effectif aux alentours du 24 alors que les encaissements du FCCT, devant la compenser pour partie (solde négatif d'1 M€ mensuel), peuvent s'étaler jusqu'à la 2^{ème} semaine du mois suivant. Ce constat pèse nécessairement sur notre trésorerie et oblige au maintien préventif d'une ligne de trésorerie.

